

Compte-rendu de la CAPD du mardi 16 mai 2017

Passage à la hors classe :

L'administration va promouvoir 57 collègues, ce qui correspond à un taux de passage à la hors classe de 5 % (61 collègues en 2016). Cependant le taux de passage à la hors classe est cette année de 5.5%, information publiée au [Journal Officiel du 11 mai](#), ce qui devrait faire pour la charente un supplément de 6 promotions pour un total de **63 passages à la HC**.

liste des promu-es à la hors classe (bareme: echelonx2 + note au 31/08/2016+pts de direction, rep)

Liste des collègues en pièce jointe

[Retrouvez les règles de passage à la hors classe 2017 sur ce lien](#)

Congés de formation professionnelle : contingent de 30 mois pour 90 mois demandés !

Le groupe de travail (administration + délégués des personnel) du 9 mai a proposé des critères afin de prioriser les demandes;

après discussions l'administration a retenu les critères suivants:

- **poursuite d'une formation (y compris celle faite sur temps personnel)**
- **projet de reconversion professionnelle**
- **renouvellement de la demande**
- **autres et ancienneté**

Nous avons fait remarquer la nécessité d'augmenter ces moyens ; nous avons demandé à utiliser le reliquat d'autres départements de l'académie et la non mise en place du Compte Personnel de Formation ..

Résultats:

sur 12 demandes, 5 accords (2 pour poursuite de formation, 1 pour renouvellement de poursuite de formation, 2 pour reconversion professionnelle) mais avec réduction du temps sollicité ; 2 demandes devraient relever du CPF; 4 non retenues (demandes pour passer des diplomes universitaires)

Chapon Virginie : 3 mois

Davy Valérie : 6 mois (9 demandés)

Marchand François : 3 mois (6 demandés)

Rainaud Carl : 6mois (9 demandés)

Terzic Céline : 2 mois

Vimenev Christophe : 10 mois

Demandes de temps partiel :

Toutes les demandes de droit sont acceptées avec les quotités désirées.

Les demandes à 80% sur autorisation ont été modifiées en 78% c'est-à dire une journée libérée.

Il reste à traiter la demande des 50% annualisés où seulement 2 personnes sur 8 demandent à travailler la 2ème période. 2 binomes ont été proposés par des collègues ; la décision est donc reportée, l'administration va proposer aux collègues un entretien.

Continuez à nous contacter à ce sujet si vous êtes concerné-es.